

Département
du
Pas-de-Calais

COMMUNE DE SAINTE-CATHERINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
d'Arras

Canton
de Dainville

Séance du
6 novembre 2023

N° 20231106B4

OBJET

Avis sur le projet de
construction de
bâtiments
Et aménagement
d'espace de
stockage
Société Roll Gom

L'an deux mil vingt trois, le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie annexe au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VAN GHELDER, en suite de convocation en date du 27 octobre 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie et mis sur le site internet.

ETAIENT PRESENTS

Mesdames et Messieurs Alain VAN GHELDER, Daniel BRACHET, Laurent CARON, Philippe FANIEN, Eric LEMOINE, Muriel MESSEANNE, Marie-Hélène MOREL, Carole ROUX, Sylvie GOZET, Jean-Michel CAMPAGNE, Claude FAUQUEMBERGUE, Nadine HERY, Edith LAFLUTTE, William LEMAIRE, Olivier LONCHAMP, Hélène POLART, René VANDERBERGHE, Joël WOZNIK, Valérie ZAPLATA, Céline ZUBORA –

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS

Marie-Hélène BASTIEN donne pouvoir à Philippe FANIEN, Bincymol DARRE donne pouvoir à Daniel BRACHET, Thierry DEMAUBUS donne pouvoir à Olivier LONCHAMP, Antoine LEGRAND donne procuration à Laurent CARON, Patricia VAAST donne pouvoir à Eric LEMOINE.

Madame Carole ROUX est élue secrétaire.

Monsieur le Préfet en date du 31 mars 2023 a ouvert une enquête publique, du 27/10 au 28/11/2023, relative à la demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un centre de transit-regroupement de déchets d'entretien et réparation automobile situé sur le territoire de la commune de Tilloy-les-Mofflaines, présentée par la société ROLL GOM.

Le site est localisé dans la zone industrielle Est de St Laurent / Tilloy.

Sur une superficie de 11 606 m², la société Roll Gom installera :

- Une activité de regroupement d'huiles minérales usagées (185 t) et de liquides de refroidissement (30 t) ;
- Un entreposage provisoire (transit) de déchets provenant de la réparation automobile (pneus usagés 300t, batteries 25t, filtres 35t, emballages souillés 10t, solides imprégnés 10t, aérosols 5t, flexibles 15t, pots de peinture vides 10t)

La commune doit émettre un avis car elle se trouve dans un périmètre éloigné de cette installation.

Sur proposition du Bureau Municipal, le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable au projet de construction et d'aménagement par la société Roll Gom à Tilloy les Mofflaines.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour expédition conforme



Alain VAN GHELDER,
Maire de Sainte-Catherine

Certifié
exécutoire
compte tenu de la
publication le
10/11/2023
Et de l'envoi en
Préfecture le
10/11/2023

